

Procès-verbal 11 mars 2022

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des fêtes pour respecter les conditions sanitaires,

Sous la présidence de : Monsieur Etienne MALACHANNE

Présents : HLYWA - MERLE - TRAUCHESSEC - PETIT - GIBELIN - CORNUT - BONNET - FABREGUE - SAEZ - SINET - POLGE - GAYTON.MESA - BERARD DE MALAVAS - DANIEL - VERDELHAN - DEBAILLE

Procuration : COMTE a donné procuration à GIBELIN

RIOS a donné procuration à HLYWA

GUY a donné procuration à MERLE

DENNEULIN a donné procuration à MALACHANNE

ROSSO a donné procuration à BERARD DE MALAVAS

Absente : WILUS

Madame HLYWA est élue secrétaire de séance

Etienne Malachanne ouvre la séance en tant que président de la séance. Yves Comte étant empêché pour ce conseil

Madame HLYWA est élue secrétaire de séance.

Les membres du conseil apportent tout leur soutien au maire et souhaitent tous leurs vœux de rétablissement.

Informations :

Monsieur Malachanne donne la parole à Maryline Hlywa pour donner toutes les précisions sur les démarches entreprises par la ville en faveur de l'aide à l'Ukraine.

Tout d'abord Madame HLYWA informe que toutes les actions sont listées sur le site de Salindres et bientôt sur Midi Libre.

Il est énoncé d'une part qu'un appel au don a été lancé auprès des associations. Une collecte de produits d'hygiène, de logistique et de matériel médical est mise en place. Madame Hlywa souligne que les denrées périssables et les habits ne sont pas collectés car déjà de trop nombreux dons en la matière ont été récupérés.

En ce qui concerne les dons financiers il est préférable d'adresser les dons à Alès Cévennes solidarité. Les chèques seront remis à Mairie Prim' qui assurera le relai.

Pour l'accueil des réfugiés il est nécessaire de faire un recensement auprès de la mairie pour que le lien soit fait avec la préfecture.

La parole est ensuite donnée à Jean-Luc Gibelin qui rapporte les propos du président Rivenq au comité des maires du 8 mars dernier. Il est rappelé que la solidarité doit être construite avec les réseaux habituels qui ont l'habitude des marches à suivre en de telles circonstances. Les bailleurs sociaux ont prévu, en lien avec les services de l'État, de geler des logements pour l'accueil de réfugiés. Il faut savoir que seuls les femmes et les enfants sont autorisés à sortir de l'Ukraine.

Une famille de Saint Martin de Valgagues s'est proposée de servir d'interprète.

Enfin Thierry Merle informe l'assemblée que le 25 mars une soirée au profit de l'Ukraine sera organisée à Becmil.

Le conseil municipal présente ses condoléances à la famille Couronne pour le décès de l'épouse de Pierre Couronne, célèbre peintre reconnu à Salindres. Mais aussi les condoléances sont présentées pour le décès de Madame Parrat Marthe qui allait avoir 100 ans en avril. Enfin pour la perte de son père, Raymond Bourdin, le conseil a tenu à apporter son soutien à Michel Bourdin.

Agenda à venir :

Le 13 mars : Vide grenier et country organisés par le pont de l'amitié et la commission festivités loisirs

16 mars : Challenge Pascal Guillemet (Gaité Club)

20 mars : loto de l'APE

26 mars : le carnaval (Comité des Fêtes et commission Éducation)

2 et 3 avril : journées taurines à la Tour Bécamel (Comité des Fêtes)

18 avril : chasse aux œufs (Commission des sports)

11 et 12 juin : festival de la mob (commission Festivités Loisirs, Moto Club Salindres Rousson, Comité des Fêtes)

Le prochain conseil aura lieu le 15 avril, il concernera le budget et se tiendra en mairie car Becmil sera consacrée aux élections.

Il est rappelé aux élus de se positionner sur le tableau des tenues des élections.

Enfin le conseil exprime leur félicitation à Megan Mesa-Gayton, pour la naissance de sa fille Salomé née le 5 février dernier.

Le 19 mars : la cérémonie de commémoration du cessez le feu en Algérie débutera devant la mairie à 11h15

Ordre du jour :

1) Approbation du procès-verbal du conseil du 18 janvier dernier

Adoptée unanimité

2) Présentation du ROB

Le président rappelle que pour les communes de plus de 3500 habitants ce ROB est obligatoire. Qu'il a pour objectif de montrer les évolutions nationales, européennes et locales. Un focus particulier est fait sur les projets et les actions en cours et à venir de la commune sont estimées. Par ailleurs les éléments sur la dette et sur les évolutions de la fiscalité et de la population sont présentés également.

Les Rob du CCAS et de la Résidence de la Tour sont présentés par Maryline Hlywa.

A l'issue de ce débat Monsieur Daniel précise qu'il doit partir travailler qu'il n'a pas le temps de débattre sur cette présentation qui nécessiterait d'après lui de nombreuses remarques. Il demande aux élus de réfléchir à la mise en place d'un stop devant le tabac du bas de Salindres car le carrefour est dangereux. Il quitte la salle à 19h35. Christian Fabrègue précise qu'une modification des règles de priorité à ce croisement est prévue dans le nouveau plan de circulation.

Jean-Luc Gibelin, insiste quant à lui sur le fait que collectivement il faut apprécier la situation en matière d'investissement et de l'endettement qui reste satisfaisante. L'octroi de subventions conjugué au mécénat permet de réaliser des projets dans de bonnes conditions. La vision précise des comptes donne de bonnes perspectives pour la poursuite du mandat,

Enfin il salue le travail de la Dgs et de l'agent de la commune pour le travail réalisé

Adoptée - 2 abstentions

3) Autorisation de signature de convention au service commun SIG

C'est une convention habituelle qui prévoit les tarifs pour les communes membres

Adoptée à l'unanimité

4) Convention de partenariat permettant l'hébergement des données de la Commune sur le logiciel concerto de la Communauté Alès Agglomération

Monsieur Trauchessec présente cette délibération, il précise que depuis le 1^{er} janvier la compétence scolaire est retournée à la commune

Dans un souci de faciliter les démarches des familles il convient de poursuivre les inscriptions via la plateforme concerto jusqu'à la fin de l'année scolaire. Seulement en juillet, la ville qui est en train de se doter d'un nouveau portail famille pourra mettre à disposition des usagers un nouveau portail dédié.

Adoptée à l'unanimité

5) Conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail pour les agents administratifs de la Ville.

Le télétravail désigne « toute forme d'organisation de travail dans laquelle les fonctions qui auraient pu être exercées par un agent dans les locaux où il est affecté sont réalisées hors de ces locaux en utilisant les technologies de l'information et de la communication ».

Dans un contexte de crise sanitaire lié à la COVID -19, un dispositif de télétravail exceptionnel s'est mis en place de mars à juin 2020, de novembre 2020 à juin 2021 et du 4 janvier au 1^{er} février 2022. Ce dispositif exceptionnel a permis d'expérimenter le télétravail avec les services administratifs, et suite à la demande des agents cette délibération propose de le poursuivre hors contexte de crise sanitaire selon les modalités établies dans le règlement annexé.

Adoptée à l'unanimité

6) Création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial à temps complet

Il est proposé à l'assemblée la création d'un emploi d'adjoint technique territorial afin de nommer un agent qui remplit les conditions d'ancienneté et de compétences pour accéder au cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux.

Adopté à l'unanimité

7) Mécénat avec la Ville

La ville lance une démarche de mécénat pour financer des projets d'intérêt général

Adoptée à l'unanimité

8) Budget annexe de la gendarmerie

Il convient de supprimer ce budget annexe qui ne sera pas porté par la Ville

Adoptée à l'unanimité

Fin de séance 19h50

Le Premier Adjoint, Etienne MALACHIANNE